



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maintien

Question écrite n° 119507

Texte de la question

M. François Dosé attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés que rencontrent actuellement les deux établissements d'enseignement supérieur situés en Meuse : l'IUT de Verdun qui prépare à une licence professionnelle management de la production et logistique interne et le centre d'études scientifiques supérieures sis à Bar-le-Duc qui prépare à un DEUG. Faute d'effectifs suffisants, la pérennisation de ces deux structures n'est pas assurée : les formations proposées ne correspondent peut-être pas aux besoins des jeunes de la Meuse ou entrent-elles en concurrence avec des établissements situés à proximité dans les départements voisins. Dans le cadre de l'aménagement du territoire, il est important et nécessaire de préserver ces formations qui offrent la possibilité à des jeunes de suivre des études supérieures à moindre coût et de subir moins de temps de transport. Une concertation entre tous les partenaires de l'éducation, du monde économique et des élus locaux apparaît opportune afin de dégager les formations les plus adaptées à la situation locale et les filières plus spécifiques pouvant attirer des étudiants extérieurs au département. Aussi, il lui demande de lui indiquer la position du Gouvernement sur le maintien des établissements décentralisés d'études supérieures et de lui faire savoir s'il envisage de mettre en place une concertation pour faciliter le développement de ces établissements.

Données clés

Auteur : [M. François Dosé](#)

Circonscription : Meuse (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119507

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2031